

Rallye Pédestre

GV
Breuillet
Plaisir & forme

Dimanche 4 juin 2023

RÈGLEMENT DU RALLYE

Article 1 : L'association GV Plaisir et Forme organise un rallye pédestre composé d'une marche, de diverses énigmes et d'ateliers.

Article 2 : La participation au rallye pédestre est de 5 euros, elle est ouverte à toute personne de plus de 16 ans et aux enfants accompagnés (gratuit moins 16 ans). L'idée est de sillonner par équipes de 2 à 4 personnes, sur un parcours de 5 km, une partie du village en répondant à un questionnaire et en participant à des ateliers. Le nombre d'équipes est limité à 30 (trente) et le nombre de participants à 90 maxi.

Article 3 : Ce rallye pédestre se déroulera le **dimanche 04 juin 2023 sur la commune de Breuillet 17920**. Un circuit sera établi afin de mieux connaître notre commune. Les inscriptions devront être déposées avant le 28 mai 2023. Le départ aura lieu à partir de 9h30. Rendez-vous à 9h au parc des sports de Breuillet près de la salle Multisports.

Les feuilles de route (questionnaire et plan du circuit) seront distribuées juste avant le départ et devront être rendues à 13 h au plus tard. Les départs seront échelonnés pour éviter les attroupements sur le circuit, par exemple en participant d'abord aux ateliers.

Article 4 : Le but du rallye pédestre est de collecter un maximum de points tout en suivant le circuit imposé.

Article 5 : Afin de donner de l'attrait au Rallye, un classement amical par équipe sera établi d'après le total des points obtenus au questionnaire et aux ateliers.

Article 6 : Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser la participation de toute personne ne respectant pas le règlement et il a toute autorité en matière d'organisation.

Article 7 : Les participants reconnaissent avoir été avertis que le Rallye peut être annulé, sans préavis de leur propre fait, ou du fait des organisateurs en cas de force majeure et notamment en cas de circonstances risquant de mettre en danger la sécurité des participants. Les frais d'inscription seront remboursés.

Article 8 : L'association GV Plaisir et Forme et la municipalité de Breuillet déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou défaillances consécutifs à un mauvais état de santé d'un participant. Les marcheurs participent sous leur propre responsabilité ou sous la responsabilité de la personne ayant autorité parentale pour les mineurs.

Article 9 : Le règlement du rallye peut être retiré par toute personne qui en fait la demande à :
GV Plaisir et Forme
16, Allée des Petits Près- 17920 Breuillet
ou sur le site : www.gv-breuillet-17920.com .

Il sera affiché au départ le dimanche 4 juin 2023.

Article 10 : Toutes les photos prises par les organisateurs au cours de cette journée seront libres de droit.

Article 11 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme selon les conditions climatiques.

Article 12 : Toute participation implique l'acceptation du présent règlement.

Article 13 : Le parcours ne présente aucun danger, cependant la ville de Breuillet ne sera pas fermée à la circulation,

Nous vous recommandons : **PRUDENCE et VIGILANCE.**

Le comité d'organisation demande aux participants d'emprunter au maximum les trottoirs pendant tout le parcours dans les rues. Il recommande de veiller à la propreté des voies et des sites : ne rien jeter sur la voie publique. Il recommande également, dans la mesure du possible, de porter un gilet de sécurité fluorescent.

Article 14 : Ce Rallye n'est pas une compétition, prenez le temps de vous détendre entre amis, de marcher à votre rythme, de bien observer et de répondre tranquillement aux questions.

Article 15 : Un service de sécurité itinérant sera mis en place et également aux points stratégiques du parcours.

Numéros de téléphone à joindre en cas d'urgence :
17 Police/Gendarmerie, 18 Pompiers, 15 Samu
Comité d'organisation : 06 76 38 40 15

